

Epreuve : 101 Matière : 0566 Session : 2021

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Et la suite de son élection en 2017, le Président de la République a déclaré que l'égalité homme-femme serait la grande cause du quinquennat. Cet enjeu égalitaire traverse en effet l'ensemble de la société, en témoigne la révolte de parité chez les représentants au niveau des assemblées, de la question de l'orientation dans le supérieur où des distinctions s'observent dans le pourcentage des entrants (notamment en STAPS) ou encore vis à vis de l'inégalité des résultats obtenus l'année dernière à l'agrégation externe d'EPS (40% des admis.es étant des femmes) et du point de moyenne écartant les garçons et les filles au baccalauréat d'EPS depuis que les Commissions Nationales d'Évaluation effectuent des relevés à ce sujet. Dans quelle mesure cette distinction servira-t-elle dans les propos tenus par Marie-Thérèse Eyquem en 1944 dans La femme et le sport a-t-elle été prise en compte durant la période qui nous sépare de cette citation ? Et par et par quelles mises en œuvres, procédés dans la formation des enseignants, pierre angulaire entre le social, le politique, le scolaire et le disciplinaire ?

Pour mieux appréhender les propos de l'auteure nous éclairant sur le sujet, et

apparaît pertinent d'en évoquer sa trajectoire. Née à La Teste de Buch en 1913, Marie Thérèse Eyquem est issue d'une famille plutôt populaire avec un père boulanger. Son déménagement à Paris l'amène à suivre ces études dans la capitale, où ses qualités d'oratrice l'amènent en 1937 à la tête du Rayon Sportif Féminin. La devise de ce dernier étant "Toi [s'adressant aux femmes] aime le stade, préfère lui ta maison", sa présence au sein de cette association en plus de son éducation catholique peuvent expliquer en partie sa vision différentialiste de l'égalité homme femme, tout du moins dans une première partie de sa vie (Flores Estan Vicente, 2009, Marie Thérèse Eyquem. Du sport à la politique. Parcours d'une féministe). Ainsi à l'enjeu égalitaire majeur soulevé par le sujet la thèse de Marie Thérèse Eyquem est celle d'une vision différentialiste en 1944 dans La femme et le sport. Or cette vision s'oppose au moins en partie à celle universaliste qui a mené notamment à la reconnaissance du droit de vote des femmes en 1944 et dont Simone De Beauvoir avec Le Deuxième sexe en 1957 en sera une des chasses de file. Qu'en est-il finalement de ces deux visions de l'égalité dans la société et ainsi dans la formation des enseignants en général ayant à transmettre <sup>ou faire de</sup> la culture à la génération future (Grobellier, 1978)? Comment cela se traduit-il en acte? Une nouvelle fois Marie Thérèse Eyquem nous ouvre au moins trois pistes à cette prise en compte des différences sexées.

La première est celle, découlant d'une égalité différentialiste c'est à dire d'une complémentarité naturelle entre femmes et hommes, qu'il s'agit d'adapter "l'éducation physique générale à tous les sujets" (Marie Thérèse Eyquem, La femme et le sport, 1944). Ainsi, la prise en compte se devrait d'être adaptée aux différences sexées dans la formation des enseignants.e.s, sur la base scientifique d'une différence naturelle entre hommes et femmes et notamment au moment de la posture (Flores Canton Vicente, 2003). Cette adaptation serait non pas une "diminution" de la formation, mais bien la présence d'"exercices spécifiques" (Marie Thérèse Eyquem, 1944). Il s'agit donc dans les contenus d'enseignement, sur la base de l'adaptation défendue, <sup>scientifiquement</sup> <sup>vraiment</sup> de proposer une formation à une EP féminine. Comment les adaptations <sup>des contenus</sup> <sup>sexués</sup> se sont-ils illustrés dans les formations initiales, continues ou empiriques (nous entendons par ce terme les premières années en qualité d'enseignant, où les connaissances acquises en formation initiale se confrontent aux réalités du terrain) depuis 1940 mettant en cela en avant une vision différentialiste de l'égalité sexée? Est-ce cette vision ou celle universelle qui structure davantage l'histoire de la formation des enseignants.e.s? Les apports des sciences humaines et sociales et du développement de l'enfant n'ont-elles pas modifiées l'équilibre entre ces deux visions de l'égalité?

La seconde manière, mise en œuvre ou procédé évoquée par Marie Thérèse Eyquem est la question de la mixité (Marie Thérèse Eyquem, 1944). En effet, il découle logiquement de sa vision différentialiste "l'absurdité de faire s'entraîner ensemble des hommes et des femmes". L'EP féminine possède des "contenus spécifiques", il apparaît dès lors normal de séparer selon les sexes les

individus. Comment cette mixité a-t-elle été prise en compte dans <sup>tous les types de</sup> formations depuis la citation de l'auteur, qui faisait part: du gouvernement de Vichy? Ou en sommes nous aujourd'hui sur cette mise en œuvre à l'heure où des travaux remettent la non mixité comme objet d'étude (Coïc Szardahelyi,

Diastots pédagogiques anniversaire de l'AEPS, 2018)?

Enfin, la vision différentialiste de Marie Thérèse Guyon dans sa citation ouvre selon nous finalement sur les cultures sexuées lorsqu'elle évoque "l'ensemble des exercices où la force intervient" (Marie Thérèse Guyon, 1944). Le "sévèrement éprisant", la "virilisation esthétique" font écho au propos qu'elle tient sur Vidette Morris dans le même ouvrage. Le pose finalement la question de l'ouverture culturelle à la culture de l'autre sexe naturalisée par cette vision du féminisme, et notamment l'utilisation de l'objet sportif si une part de cette pratique peut avoir pour conséquence la "virilisation".

Eependant, notre propos est à nuancer sur la vision différentialiste de Marie Thérèse Guyon, ayant eu dans la suite de sa trajectoire plus prononcée pour un utilitarisme féminisme en 1962 avec la présidence du mouvement démocratique féminin luttant pour le droit à la contraception. Puis il s'agira de voir à la suite de son décès en 1978 et de l'hommage rendu à cette amie par François Mitterrand en 1984 à l'ENSEP pour l'inauguration d'un complexe en son nom les influences laissées par cette actrice et ces deux formes de féminismes qui ont jalonné son parcours. Finalement dans quelle mesure l'évolution personnelle de Marie Thérèse Guyon reflète l'évolution de la prise en compte des différences sexuées dans la formation des enseignants?

Epreuve : 101 Matière : 0366 Session : 2021

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Nous chercherons à mettre en avant les tensions entre les deux formes d'égalité (différentialiste et universelle) et leurs implications respectives dans les prises en compte des différences sexées dans les formations des enseignant.e.s. Depuis 1940, nous défendrons l'idée de prises en compte structurelles puis officielles et enfin équilibrantes au sein des formations initiales, continues et empiriques des enseignant.e.s. Les propos de Marie-Thérèse Lippem nous amène à considérer les "adaptations" que cela occure en terme de contenus d'enseignement, de formes de regroupement avec la question de la mixité et de cultures genrées\*. Toutefois sa trajectoire \* dès lors que les différences sexées sont naturalisées ou questionnées scientifiquement personnelle et la complexité du réseau des formations nous amènerons à être nuancés dans notre propos quant à des positions trop simplistes sur ce questionnement toujours inf socialement.

Dans une première partie entre les années 1940 et 1960 nous défendrons l'idée d'une prise en compte structurelle de différences sexées naturalisées au prisme d'une vision différentialiste dominante à l'instar de Marie-Thérèse Lippem. Cependant cette vision cherche à promouvoir et reconnaître la femme au même niveau que l'homme, etant en cela une avancée vers une plus grande égalité des sexes.

Dans une seconde partie accompagnant le virage militairste de Marie Thérèse Guyon nous mettrons en avant une prise en compte officialisée de la vision universaliste du commun entre les sexes par l'universitarisation de la formation des enseignants.e.s. Toutefois cette prise en compte officielle n'implique pas directement de fait une mixité à tous les niveaux.

Enfin, la dernière partie sera le lieu des influences de Marie Thérèse Guyon après son décès à Gif-sur-Seine, où nous chercherons à témoigner d'une prise en compte équilibrée dans les formations des enseignants.e.s pour lutter contre les inégalités sexées au même titre que d'autres formes telles que sociales. Néanmoins, nous mettrons en avant que l'égalité reste un objectif et non un fait encore actuellement.

La vision différentialiste est majoritaire de 1940 aux années 1960 conduisant à une structuration prenant en compte les différences sexuelles naturalisées.

des formations des enseignants.e.s

En effet, la structure même des formations prône la non mixité défendue par la biographe d'Irène Popard ou de Pierre de Loubertin. Un témoin par exemple la séparation des deux ENSEPS au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, voie royale pour devenir professeur d'EPS là où les formations initiales plus courtes de la même époque n'offrent pas le même prestige et statut. L'objectif étant de former des enseignantes d'EPS et des enseignants d'EPS d'autre part pour des postes spécifiques à leurs sexes, le fait de "faire s'entraîner ensemble des hommes et des femmes" (Marie Thérèse Zyguem, 1944) n'apparaît pas être structurellement le choix politique effectif.

Ceci peut notamment s'expliquer, au niveau scolaire, par la présence de lycées de filles et de lycées de garçons. La formation initiale ayant pour but de préparer les futurs enseignants dans un système éducatif non mixte, il apparaît logique de former différemment les femmes et les hommes dans des lieux eux-mêmes non mixtes. Toutefois le faible nombre d'individus dans les formations telles que les IREPS (créées à partir de 1927, rattaché à une Faculté de médecine) peut amener localement à regrouper femmes et hommes (Fuchs et Renaud, 2020, La formation des enseignants d'EP au XX<sup>ème</sup> siècle, projet FORMEEPS).

En plus de cette prise en compte structurelle majoritaire de la non mixité en formation défendue par Marie Thérèse Zyguem, les contenus d'enseignement sont "adaptés" au sexe

des individus dans les formations des enseignants.e.s.

Ainsi, dans ces mêmes ENSEPS, les contenus sportifs et notamment collectifs vont rapidement élargés après 1946 et la présence de Robert Merand à l'ENSEPS garçon (Olivier Vanderebde, 2008), là où les contenus sur la gymnastique rythmique vont notamment marquer la formation à l'ENSEPS filles (Zano, 2002, Images de 150 ans d'EPS). Plus encore que cette différence de contenus dans ces formations, une méthode peut être "adaptée" en fonction des différences sexuelles (Marie Thérèse Eyquem, 1944). C'est par exemple ce qui peut être observé lors d'une cérémonie fêtant en 1955 les cinquante ans de la méthode naturelle et les quatre-vingts de son auteur Georges Hébert, où à partir des mêmes familles de mouvements hébertistes il est mis en avant les sauts (et la grâce et l'esthétique les accompagnant) chez les femmes suivant la formation à l'ENSEPS filles tandis qu'il <sup>s'agit</sup> des courses et de porter de personnes inanimées chez les hommes (Archive INSEP, consulté en 2021 sur la chaîne du centre hébertiste d'Orléans). Au-delà de la non-mixité, la prise en compte différentialiste des différences sexuelles s'accompagne dès lors de contenus "adaptés" aux femmes et aux hommes dans leurs formations respectives (Marie Thérèse Eyquem, 1944).

Malgré tout, cette vision différentialiste peut tout à fait être vue comme une amélioration et une reconnaissance des femmes à la hauteur des hommes par une formation non pas diminuée mais spécifique. En effet, "une femme n'est pas un homme faible" (Marie Thérèse Eyquem, 1944), et la formation initiale à l'ENSEPS filles reconnaît au même statut qu'à l'ENSEPS



Epreuve : 101 Matière : 0366 Session : 2021

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

garçons les étudiant.e.s réussissant le CAPEPS. De plus si nous avons vu précédemment en avant la distinction des familles hébertistes mises en avant dans une retransmission télévisuelle, ce miroir déformant de la réalité (Bauer et Lemonnier, L'EP et le cinéma : une autre histoire, 2014) témoin du commun de la méthode naturelle qu'elle que soit les sexes, renvoyant à la doctrine que les femmes peuvent être fortes pour être chères que les hommes (Hébert, L'EP féminine. Muscle et beauté plastique, 1919). Au moment où Marie Thérèse Eyquem <sup>defend</sup> une EP féminine de la "débrouillardise" et de "l'altruisme" (St Martin, colloque IFEPSA d'Angers, 2020) sur une période jusqu'aux Instructions officielles de 1959 où la Méthode naturelle est le "massif central" (Instructions officielles, 1961) ou au moins la méthode dominante en EP (Gleyse, L'œuvre de Georges Hébert au Brésil et en France dans les écrits sur l'éducation physique, 2014), la présence d'un partage de cette méthode dans les deux ENSEPS témoignent selon nous d'une reconnaissance d'une EP féminine spécifique mais au même niveau qu'une EP masculine.

La vision différentialiste prise en compte structurellement dans les formations des enseignant.e.s d'EP à l'instar des propos de Marie Thérèse Eyquem permet sur cette

période une relative amélioration de l'égalité homme-femme par des formations amenant au même statut. Cette vision différentialiste est totalement remise en question par le processus

Dans cette seconde partie, débutant à la prise de fonction de Marie Thérèse Lyquem en tant qu'inspectrice générale de l'éducation physique mais également de son tournant utilitariste via le mouvement démocratique féminin, nous chercherons à défendre l'idée d'une prise en compte officiellement universaliste des formations toujours initiales des enseignants.e.s d'EP jusqu'aux années 1980 via un questionnement scientifique des différences sexées.

En effet, le processus d'universitarisation s'accompagne d'une mixité officialisée <sup>sexuée</sup> des formations. Débutant par la loi Edgar Faure en 1968, l'adossement aux Universités via des UVEREPS puis la création de la licence en 1977 jusqu'au doctorat en 1982 ou à l'agrégation externe en 1983 implique de fait toutes les formes de mixité et notamment sexées.

Cela peut notamment s'expliquer par la libération des mœurs dans la société et l'instar du mouvement féministe dont fait partie Marie Thérèse Lyquem, les combats féministes passent de la reconnaissance civique (via le droit de vote en 1944) à des

volontés plus libertaires. Marie-Thérèse Zygmund écrit d'ailleurs sur l'amour lesbien à cette époque (Florys Gaston Vicente, 2009). Néanmoins si la mixité de droit est la norme à l'université, il n'en demeure pas moins qu'en pratique à l'école la co-instruction ne signifie pas mixité (Bonamy, conférence ENS 2SEP, 2014) et qu'ainsi la formation initiale des enseignant.e.s se confrontent empiriquement aux 60% d'enseignant.e.s ne faisant jamais de mixité sexuée (Michel Volontat, 1984) bien que les lois Berthoin (1959), Fouchet-Lapelle (1963) et Haby (1975) légifèrent en ce sens. Cela témoigne selon nous d'un maintien d'une vision différentialiste parmi les enseignants en général et la profession en particulier en lien avec leurs propres formations initiales les amenant à défendre cette position, d'où la défense d'une prise en compte officiellement universaliste via la mixité de droit dans les structures de formations des enseignants.

De plus, l'avènement des sciences humaines et sociales conduisent à questionner les différences sexuées vues seulement au prisme naturelles et dès lors modifier les contenus des formations initiales et continues des enseignant.e.s.

En effet, si les seules différences physiologiques (en terme de sécrétion d'hormones telle que la testostérone catalysant la masse musculaire maigre) pouvaient conduire à naturaliser les différences entre hommes et femmes (et notamment à la période de l'adolescence pour le public scolaire) et ainsi conduire à une vision différentialiste de l'égalité homme-femme, l'avènement

des sciences sociales et humaines permettent de mettre également en exergue la construction culturelle de différences entre les sexes. Ainsi la mise en avant de la dominance masculine symbolique par les travaux de Pierre Bourdieu (Bourdieu et Passeron, La Reproduction, 1970) amènent à reconsidérer l'idée d'une "puissance masculine" naturelle (Marie Thérèse Zygm, 1974).

Les travaux sur le développement psychologique de l'enfant de Piaget ou Wallon mettent également en exergue la nécessité de prendre en considération, plus qu'une "adaptation" en lien avec le sexe, une "adaptation" en lien avec "l'âge" (Marie Thérèse Zygm, 1974). La formation continue à l'instar des universités d'été suivant les stages Bernice Baguet se concentre ainsi davantage sur une didactisation d'un sport de l'enfant que d'un sport féminin et d'un sport masculin. Ainsi, via ces apports de connaissances scientifiques, les formations initiales et continues mesurent la prise en compte de différences sexuées non plus que naturelles mais également et principalement comme construction culturelle.

Et l'image du parcours de Marie Thérèse Zygm, un infléchissement apparent pourrait s'observer vers une vision plus universaliste de l'égalité homme femme dans les formations initiales et les prémisses de celles continues par l'officialisation de la mixité d'une part et la relativisation de différences sexuées seulement naturelles d'autre part par les apports des sciences humaines et sociales montrant la construction socio-culturelle d'une complémentarité entre la femme et l'homme.

Cependant il demeure dans cette période des concours démixés et un décalage avec les visions des équipes sur le terrain formées avec une vision autre de l'égalité homme femme (Blondat 1974). 12/16.

Epreuve : 101 Matière : 0366 Session : 2021

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans cette dernière partie, débutant à la suite du décès de Marie Thérèse Guyon et souhaitant dès lors s'interroger sur les influences laissées par cette écrivaine de romans, de pièces de théâtre ou de poèmes, nous chercherons à défendre l'idée d'une prise en compte souhaitant équilibrer dans une volonté de lutte contre les inégalités sexées les formations des enseignants.e.s d'EP notamment par la formation continue.

En effet, la question de la mixité peut finalement correspondre à une problématique professionnelle, que la formation continue tente d'éclairer. Ainsi en 2018 le dixième anniversaire des <sup>encore actuelle</sup> Bistrot pédagogique de l'AFEP portait sur la question de la mixité avec comme invité Michel Volodak. Cela a permis de mettre en avant la problématique de l'hétérogénéité d'une classe : comment favoriser l'égalité de réussite en prônant l'équité sans toutefois discriminer les individus (ici au regard de leur sexe?). En effet si des moyens supplémentaires sont alloués à la formation continue avec la création des HAFEP en 1983 pour répondre notamment aux problématiques d'échec scolaire le constat depuis 1995 d'un maintien d'un point d'écart entre les filles et les garçons au baccalauréat interrogeant (Commission National d'évaluation, 2018). Ces

formations continues institutionnalisées ou non (via l'exemple ici de l'AEAPS) témoignent de la difficulté à réaliser cette vision universelle de l'égalité homme-femme et d'une question toujours vive.

De plus, il apparaît que les formations initiales cherchent à offrir des contenus équilibrés quant à la prise en compte des constructions culturelles, <sup>genrées</sup>. En effet, l'universitarisation puis la <sup>(2012)</sup> marchandisation de la formation amènent à offrir une matrice similaire à l'ensemble des formations, notamment avec des apports historiques, sociologiques ou psychologiques en STAPS qui permettent de saisir les notions de discriminations, stéréotypes ou clichés. Cette sensibilisation en première et deuxième année de STAPS, malgré les spécificités de chaque UFR STAPS en fonction des laboratoires de rattachement, (Fuchs et Renaud, 2020) conduit à des notions telles que les identités multiples <sup>depuis les années 80</sup> qui réduisent le poids de supposés différences tels que sexuées sur le goût de l'esthétique ou de la grâce. En cela il nous semble que les contenus offerts en formation initiale amène à mesurer la prise en compte des différences sexuées culturellement construites, avec entre autres le fait de faire vivre en mixité l'ensemble des APSA de la liste nationale des programmes EPS dans le parcours Éducation et Motricité.

Cependant, il apparaît que cette volonté d'universalité majeure dans l'égalité homme femme au sein des formations des enseignants.e.s se voit qu'un objectif et non la réalité à ce jour avec la présence encore aujourd'hui de pratique réservée aux hommes et d'autres aux femmes. Cette vision différentialiste, avec des "qualités chez elles" n'étant pas "les mêmes" (Marie Thérèse Liguem, 1944) peut en effet toujours s'observer au CAPEPS externe en terme de pratique, avec une gymnastique asymétrique pour les femmes et parallèles (donc symétriques) chez les hommes (Programme CAPEPS, 2020). Ceci se traduit également au niveau social; si une inflexion de l'image du professeur d'EPS intervient au tournant des années 2000 (Bauer et Lemoussié, 2014), il n'en demeure pas moins que l'image du professeur.e d'EPS au cinéma reste exclusivement celle d'un homme avec finalement une formation qui conserve aux yeux du public ces atypies.

Nous avons cherché tout au long de ce devoir à mettre en avant la tension entre les visions différencialistes et universalistes de l'égalité homme femme et de sa traduction au sein de la formation des enseignant.e.s d'EPS depuis 1940 à partir des propos de Marie Thérèse Eyquem. et l'image de l'auteur de La femme et le sport en 1944, l'évaluation ou l'initiatrice de la fête de la Sportive en 1942 a vu une domination différencialiste vers universaliste de cette prise en compte des différences sexées, en lien avec l'apport de nouvelles connaissances scientifiques sur le sujet et la culture technique des enseignants sur le terrain. via des idées fortes énoncées par Marie Thérèse Eyquem découlant de cette position différencialiste en 1944, c'est à dire l'adaptation des contenus, l'intégration de la mixité et la place culturellement significative de l'objet sportif, nous avons défendu des prises en compte structurelles, officielles et équilibrantes des différences sexées.

Pour mettre en exergue la problématique du masculin neutre dans notre devoir il nous a paru pertinent d'utiliser l'écriture inclusive. Enfin, à l'instar des propos de Régine Génac, il apparaîtrait intéressant de dépasser ce clivage sexué pour tendre vers une égalité sans condition.